

ASDES

Une prise en charge globale de la santé

Des patients peuvent exprimer des troubles dont l'origine n'est pas seulement médicale.

Il est indispensable de comprendre leur attente réelle. Seule, une prise en charge globale, dans un contexte socio-médical, permet d'y répondre.

Grâce aux échanges et au dialogue qui s'instaure, le patient peut, alors, s'impliquer efficacement dans son traitement, du diagnostic au suivi de soins, avec l'assistance éventuelle nécessaire.

Consultations médicales

- Médecins membres du réseau
(liste disponible au secrétariat ASDES)

- Polycliniques :

- Nanterre,**

- Hôpital Max Fourestier,

- 403 av. de la République

- Autobus : 304 - 167 - 367 - 357

- Issy-les Moulineaux,**

- Hôpital Corentin-Celton AP / HP

- 4, parvis Corentin-Celton

- Métro - Autobus : 126 - 189 - 394

- Secrétariat ASDES :

- Tél. : 06 13 53 45 06

Services municipaux

- CLIC - Nanterre,**

- 13, place du Docteur Pierre

- Tél. : 01 41 91 10 30

- "L'Alliance" - Issy-les Moulineaux,**

- (coordination gériatrique)

- 53, rue du Général Leclerc

- Tél. : 01 43 23 86 30

- Le Point Paris Émeraude**

- (15^{ème} et 16^{ème} arrondissements.)

- 201, rue Lecourbe - 75015 Paris

- Tél. : 01 41 19 61 60

Les partenaires

- Service de Gériatrie

- de l'Hôpital Corentin-Celton (AP_HP)

- Conseil Régional Ile de France

La santé en trois étapes

En s'adressant au Réseau de Santé "Ville-Hôpital", plus que d'une simple consultation ciblée, la personne - si elle le souhaite - peut bénéficier d'une prise en charge globale de son état de santé, sous l'angle tant de la prévention que des soins à prodiguer.

En coordination avec son médecin-traitant (de ville ou hospitalier), elle bénéficie, dans chacune des "polycliniques" d'un véritable parcours d'examen de sa santé en trois étapes :

Accueil et écoute

Consultation médicale globale permettant de dresser un diagnostic à court et moyen terme

Etablissement d'un dossier médical

des soins et des risques

Un document essentiel pour un suivi efficace du patient dans son parcours médical ultérieur, quel que soit le professionnel de santé appelé à intervenir

Suivi du patient en continu

Le médecin-traitant est invité à participer à la prise en charge de son patient dans un programme de suivi personnalisé "ASDES"

Aidants Naturels

Préserver
ses forces
vitales



Aidants /Aidés

Les aidants naturels...

... une expression d'aujourd'hui,
s'appliquant à tous, jeunes et moins
jeunes, soucieux d'apporter soutien et
réconfort à des parents ou des proches,
confrontés aux difficultés de la vie.

Dans un monde de plus en plus éclaté,
et de plus en plus individualiste,
cette solidarité, plus que jamais,
est nécessaire, au profit des faibles
et des exclus.



Savoir recourir aux "CLIC"
et/ou à la coordination gériatrique,
à la mairie

Mais il est essentiel que cet
engagement ne compromette pas
la santé de celles - ou ceux -
qui l'assument.

Aujourd'hui, l'aide à la personne
est plus efficace en ne restant
pas isolée et ignorée.

Des services (publics ou privés) existent,
pour accompagner et soutenir
les aidants naturels vivant au quotidien
avec une personne âgée ou dépendante.

Sachez vous faire aider

**Faire appel
aux compétences
c'est faire preuve
d'efficacité.**

*Vous aidez une personne dans le besoin,
en raison de son âge, de son handicap, de sa solitude...*

Ne restez pas seul(e)

*Des professionnels peuvent vous aider dans cette tâche
(Services de santé, services sociaux, services municipaux...)*

Solliciter ces services est une démarche naturelle.

*Il faut savoir faire appel à leurs compétences
et leur disponibilité.*

Vous êtes l'interlocuteur privilégié dont ils ont besoin.

*Les "CLIC" (centres locaux d'information
et de coordination gériatrique) sont :*

- des lieux d'accueil, d'information et de conseil sur :
 - les services (aide à domicile, portage de repas, télé-assistance...)
 - les établissements d'accueil (retraite, hébergement temporaire, accueil de jour...)
 - les droits et les prestations
 - des conseils personnalisés et des activités adaptées (santé, forme, loisirs...)
- des équipes médico-sociales intervenant au domicile pour évaluer, orienter et accompagner les personnes tout au long de l'avancée en âge et répondre à leurs besoins.

Pour information, s'adresser à la Mairie de votre domicile,
et, pour Paris, à l'un des 15 Points Paris Émeraude (PPE)
de la capitale.

**Des centres
"ressources"
gratuits
au service des
personnes
âgées**

*S'occuper de la santé et du bien être de ses proches n'impose
pas de négliger sa propre santé. Au contraire !*

Deux possibilités s'offrent à la personne accompagnante :

- soit conjuguer une consultation, même préventive, avec une visite médicale programmée de la personne malade,
- soit bénéficier d'une prise en charge collective de prévention et de suivi de la santé dans le cadre d'un réseau de santé ville-hôpital, tel le réseau ASDES.

Se soucier régulièrement de sa santé

**Prévenir
c'est guérir**